

COLLECTIVITE DE CORSE

ASSEMBLEE DE CORSE

**1^{ERE} SESSION ORDINAIRE DE 2018
REUNION DES 28 ET 29 MARS 2018**

N° 2018/O1/006

MOTION

DEPOSEE PAR : M. Jean-Guy TALAMONI, PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE DE CORSE

OBJET : NOM DE BAPTEME DU NOUVEAU NAVIRE DE LA COMPAGNIE CORSICA LINEA : « GHJUVAN'BATTISTA ACQUAVIVA ».

CONSIDERANT que la compagnie Corsica Linéa aura afin d'assurer son développement et sa pérennité, l'impérieuse nécessité de renouveler et moderniser sa flotte par la construction ou l'achat d'unités navales répondant à des critères de navigation moderne, en conformité avec toutes les nouvelles normes environnementales et économiques,

CONSIDERANT que cette compagnie a bénéficié de l'attribution de délégation de service public entre la Corse et le continent et qu'elle réalise la majorité de son chiffre d'affaire sur ces lignes,

CONSIDERANT que le 16 janvier 2018, le STC marins a proposé au comité d'entreprise de la société Corsica Linea que le prochain navire de cette compagnie porte le nom de Ghjuvan'Battista Acquaviva,

CONSIDERANT la demande du STC marins en date du 17 janvier 2018 de relayer cette demande au sein de l'Assemblée de Corse,

CONSIDERANT que l'Assemblée de Corse s'est déjà prononcé sur le nom de baptême d'un navire,

CONSIDERANT que le nom de baptême d'un navire, doit être bien plus qu'un acte administratif liant une unité navale à son propriétaire, il doit être le support d'une mémoire que l'on honore,

CONSIDERANT que le 22 septembre 2004, le conseil d'administration de l'Université de Corse a déjà honoré la mémoire de ce militant en baptisant un amphithéâtre de son nom,

CONSIDERANT que le parcours de Ghjuvan'Battista Acquaviva est celui d'un homme de l'ombre à la recherche d'une aube nouvelle, de la lumière d'un jour meilleur fait de justice, de liberté, de démocratie et bien sûr, de paix,

L'ASSEMBLEE DE CORSE

SOUHAITE que le nouveau navire de cette compagnie soit baptisé « Ghjuvan'Battista Acquaviva ».